

Programme "Action cœur de ville" : la quasi-totalité des conventions-cadres signées d'ici à fin octobre 2018

26/09/2018 Emilie Zapalski

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE - TOURISME



La quasi-totalité des conventions-cadres des 222 villes pré-sélectionnées dans le cadre du programme "Action cœur de ville" seront signées d'ici fin octobre 2018. Son directeur Rollon Mouchel-Blaisot a mis en avant les atouts du programme, entre mobilisation générale et souplesse, lors d'une rencontre nationale organisée le 24 septembre 2018 par la Fédération nationale des centres-villes – Les Vitrites de France.

"D'ici fin octobre, toutes les conventions-cadres ou presque seront signées", assure Rollon Mouchel-Blaisot, directeur national du programme "Action cœur de ville", interrogé par Localtis en marge de la rencontre nationale sur "La ville commerçante d'aujourd'hui et de demain" organisée le 24 septembre 2018 par la Fédération nationale des centres-villes (FNCV) - Les Vitrites de France. Lancé en fin d'année 2017 lors de la deuxième conférence nationale des territoires, ce programme vise à redynamiser les centres de villes petites et moyennes (des villes

de 15.000 à 100.000 habitants qui ont une fonction de centralité dans les régions). Il doit permettre de mobiliser en faveur de la revitalisation des cœurs de ces villes, plus de cinq milliards d'euros d'ici 2022 grâce aux apports financiers de la Caisse des Dépôts, d'Action logement et de l'Agence nationale de l'habitat (Anah).

En mars 2018, les 222 villes et agglomérations moyennes pré-sélectionnées ont été identifiées. Chacune d'entre elles doit préparer une convention-cadre pluriannuelle structurée selon cinq axes (l'habitat, le commerce et le développement économique, les mobilités et connexions, le patrimoine et paysage, et l'accès du public aux équipements et services).

A l'heure actuelle, la moitié des conventions ont été signées. "Il s'agit d'un dispositif souple, les conventions peuvent ne pas avoir d'actions concrètes, mais s'il y a déjà des actions recensées, elles sont annexées à la convention", détaille Rollon Mouchel-Blaisot, qui précise aussi que toutes les villes concernées ont installé leur comité de projet.

"Des villes iront plus vite que d'autres"

Au total, une centaine de millions d'euros de financements partenariaux a été sollicitée. Mais pour le directeur du programme, les choses sont assez claires : "Il n'y a pas de règle de trois." Impossible donc d'avoir une idée du budget moyen consacré à chaque action. Cela dépendra de la nature du projet et de son ampleur. "Dans les actions recensées, il y en a par exemple une trentaine qui concernent de fortes rénovations de patrimoine", développe Rollon Mouchel-Blaisot. Une fois les conventions signées en octobre, les collectivités auront ensuite dix-huit mois pour préciser leurs actions dans le cadre d'une phase d'initialisation de la convention. La réalisation des actions s'étendra jusqu'à mars 2022.

La phase d'initialisation doit déboucher sur un projet détaillé, doté d'un plan de financement. "Pour le moment, un millier d'actions ont été identifiées, précise Rollon Mouchel-Blaisot, mais des villes iront plus vite que d'autres, l'idée est de traiter tous les sujets, même s'il n'y a pas la même intensité."

A Aurillac (Cantal) - ville bien connue du ministre de la Cohésion des territoires, Jacques Mézard qui s'est rendu sur place le 20 septembre pour signer la convention -, les projets identifiés représentent cent millions d'euros. Au programme : amélioration de l'habitat sur l'îlot Baldeyrou, création d'un réseau chaleur bois, d'un foyer des jeunes travailleurs, rénovation du cours d'Angoulême, la friche de Saint-Eugène... L'objectif, comme dans toutes ces conventions : recréer du flux.

A Montbéliard (Doubs), la convention, qui devrait être signée le 29 septembre, comprend 19 actions, dont la rénovation de la médiathèque, du port fluvial et du quartier de l'ancien hôpital et la réhabilitation des bâtiments vacants.

A Carpentras (Vaucluse), deux gros projets vont bénéficier du programme : la

deuxième tranche des travaux de l'Hôtel-Dieu et la transformation de l'ancienne gare de la ville en gare numérique de 1.100 mètres carrés, un espace de fabrication numérique qui mettra à disposition des entreprises des équipements, comme des imprimantes 3D.

Les maires impatients de voir le plan se concrétiser

Au-delà de la somme importante consacrée à ce programme, Rollon Mouchel-Blaisot met en avant la mobilisation générale qu'il provoque. "Auparavant les politiques déployées ont échoué car il s'agissait d'actions menées en ordre dispersé, là il y a une véritable consolidation", insiste-t-il. Même ressenti pour Jean-Pierre Lehmann, président de la FNCV : "C'est très positif, et cela n'a jamais été fait, un plan général avec de véritables fonds fléchés." Mais les maires sont très impatients de voir le plan se concrétiser. "Ils souhaitent maintenant entrer dans le concret localement, et mettre en place sur le terrain de vrais projets", précise ainsi Jean-Pierre Lehmann.